

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2008

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 118 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIAS - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - France GAMERRE - Didier GARNIER - Samia GHALI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Jean-Noël GUERINI - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Hadj Chick HAOUARIA - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Chistian AMIRATY représenté par François-Noël BERNARDI - Sylvie ANDRIEUX représentée par Bernard MOREL - Jean-Marc BENZI représenté par Bruno GILLES - Gérard BISMUTH représenté par Roland POVINELLI - Alexandre BIZAILLON représenté par Antoine ROUZAUD - Jean-Louis BONAN représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick BORE représenté par Martine MATTEI - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Gérard GRAUGNARD - Philippe CAMILLIERI représenté par Christel SIMONETTI-ACHARD - Claude DAUMERGUE représenté par Arlette SALVO - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Sabine BERNASCONI - Jacqueline DURANDO représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Pierre SEMERIVA - François FRANCESCHI représenté par Antoine LORENZI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Renaud MUSELIER - Roland GIBERTI représenté par Laure-Agnès CARADEC - Bernard GIRAUD représenté par Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert GUIGUI représenté par France GAMERRE - Catherine JALINOT représentée par René TAVERA - Mourad KAHOUl représenté par Xavier CACHARD - Alain LAURENS représenté par Lucien MERLENGHI - Eric LE DISSES représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Christophe LOPEZ représenté par Robert MALATESTA - Roger MERONI représenté par Nicole DESMATS - Danielle MILON représentée par Pascal CHAIX - Yves MORAINÉ représenté par Martine VASSAL - Jean-Louis MOULINS représenté par Maxime TOMMASINI - Christine ORTIZ représentée par Patrick MAGRO - Gilles PAGLIUCA représenté par Mireille FOURNERON - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Samia GHALI - Guy PONTOUS représenté par Patricia COLIN - Jacques ROCCA SERRA représenté par Jean MONTAGNAC - Maurice TALAZAC représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre TEISSEIRE représenté par Henri RUGGERI - Jean-Paul ULIVIERI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Jocelyn ZEITOUN représenté par Patrick MENNUCCI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 001-501/08/CC

**■ Association POPsud pour l'organisation du volet régional du congrès industriel et scientifique "Astronomical Telescopes and Instrumentation " à Marseille - Attribution d'une subvention
DDEAIAG 08/1494/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumis au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La conférence « Astronomical Telescopes and Instrumentation » a lieu tous les deux ans alternativement en Europe et aux Etats-Unis. Cette manifestation regroupe entre 1 500 et 2 000 spécialistes des techniques de l'astronomie spatiale et sol du monde entier.

Pour les spécialistes des techniques de l'astronomie, il s'agit de la conférence de référence.

Grâce aux relais des acteurs locaux (Laboratoire Astrophysique de Marseille et pôle de compétitivité POPsud), Marseille a été retenue pour organiser l'édition 2008 de ce grand rendez-vous scientifique et technique qui se tiendra du 23 au 28 juin 2008 au Parc Chanot.

Cet évènement à Marseille est une occasion exceptionnelle de valoriser le potentiel académique et industriel régional dans le domaine de l'optique et de l'astronomie :

- un leader mondial sur le spatial : Thales Alenia Space
- un tissu riche de PME innovantes : SESO, Cilas, Shaktiware, Silios Technologies...
- des observatoires et laboratoires de recherche de renommée internationale : Observatoire d'Astronomie de Marseille...

En effet, le pôle de compétitivité optique, porté par POPsud, qui regroupe l'ensemble des acteurs, est en soutien de cette conférence internationale, la thématique de l'astronomie spatiale étant un des points d'excellence du pôle.

Avec le Laboratoire Astrophysique de Marseille, l'Observatoire Astronomique Marseille Provence et le CNRS, POPsud est chargé d'organiser le volet régional de cette manifestation pour notamment valoriser les acteurs de la région PACA et de Marseille Provence Métropole, à travers différentes actions :

- la présence de POPsud et des industriels du pôle sur le site de la conférence aux côtés des instances scientifiques et visites d'entreprises,
- l'impulsion d'échanges et de rencontres entre les conférenciers du colloque et les acteurs industriels et académiques de la région,
- la présentation des axes d'excellence du Technopôle de Château-Gombert, tête de réseau du pôle de compétitivité (notamment la visite du nouveau bâtiment de l'OAMP), associée à la rencontre des grands noms de l'astronomie mondiale participants à cette manifestation.

L'organisation de ce volet local permettra d'accroître la visibilité de l'astronomie marseillaise et de l'ensemble des acteurs qui la compose avec notamment la dynamique du pôle optique, et d'organiser des échanges privilégiés entre les personnalités locales et les principaux acteurs et décideurs de l'astronomie mondiale.

Ces actions locales sont validées par les organisateurs de la conférence, intégrées au programme général et font partie de la promotion globale de l'évènement, mais restent à la charge financière de POPsud.

Le budget prévisionnel pour l'organisation du volet local de cette manifestation est de 35 500 Euros.

Considérant la cohérence de cette action avec la stratégie de développement économique « Marseille Provence Métropole euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance » votée le 17 décembre 2007 par le Conseil de Communauté, il est proposé au Conseil de Communauté de verser une subvention à POPsud, au titre de l'année 2008, pour l'organisation du volet local du congrès industriel et scientifique « Astronomical Telescopes and Instrumentation », pour un montant de 5 000 euros, dont les modalités d'application sont définies par une convention qui est soumise à l'approbation du Bureau.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'organisation du volet local du congrès industriel et scientifique « Astronomical Telescopes and Instrumentation » à Marseille.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1^{er} :

Est approuvé le versement par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole d'une subvention d'un montant de 5 000 euros à POPsud pour l'organisation du volet local du congrès industriel et scientifique « Astronomical Telescopes and Instrumentation » à Marseille.

Article 2:

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine 2008 – Chapitre 67 – Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous-Politique A 710.

Le Président Délégué de la Commission
Développement durable – Innovations –
Prospective

Eric DIARD

Le Vice-Président Délégué
aux Technopoles,

Francis GIRAUD

Le Président de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI